

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 6 (1898)
Heft: 7

Quellentext: Chanson helvétique
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rèrent pendant les premiers mois de l'année 1798 comme un patriote très décidé et très zélé. La Harpe, qui était le plus fougueux de tous, disait en parlant de lui dans une lettre au général Brune : « Le chevalier Glayre est un homme très instruit et très prononcé. ¹ » De Trey, membre de l'Assemblée provisoire, dit de son côté dans ses Mémoires : « Il faut que je dise un mot de ce grave chevalier Glayre, illustre boute-en-train de la révolution... Ce Glayre, accoutumé à gouverner des loges de francs-maçons, fut élu le *tout premier* président de la junte insurrectionnelle... Il était rayonnant de plaisir et de gloire ; avec quelle dignité il prononçait les paroles sacramentelles : « Citoyens, sous les auspices de l'Etre suprême, j'ouvre les travaux de cette assemblée. ² »

(*A suivre.*)

E. MOTTAZ.

CHANSON HELVÉTIQUE

*dédiée à la LÉGION FIDÈLE du colonel F. de Rovéréaz,
cantonnée près de Morat en 1798.*

Enfants de la fière Helvétie,
Quittons nos paisibles hameaux ;
Allons entourer nos drapeaux,
Allons défendre la patrie.

L'on vient nous apporter des chaînes,
L'on nous offre un joug odieux ;
Le sang de nos braves aïeux
A-t-il donc tari dans nos veines ?

Non, non, j'aperçois nos bannières,
J'entends le cri de nos soldats ;
La liberté pour les combats
Réunit nos bandes guerrières.

¹ Lettre du 7 février 1798.

² Voir *Revue historique* de 1893, pages 234 et 235.

Sous des enseignes étrangères
N'avons-nous pas bravé la mort ?
Mourons, mais défiant le sort,
Mourons libres comme nos pères !

Vengeons, dans ces jours de carnage,
Vengeons nos frères égorgés ;
Et que leurs mânes outragés
N'accusent plus notre courage.

Morat nous parle de la gloire,
De la valeur de nos aïeux :
Amis, nous avons sous les yeux
Le monument de leur victoire.

Comme eux, au mépris de la vie,
Défendons notre liberté ;
Vivons pour l'immortalité,
En mourant pour notre patrie.

(Communiquée par M. CHUARD, professeur.)

JUIN 1798

1^{er} juin. Les soldats vaudois qui ont fait la campagne du Valais sont accusés d'avoir pillé dans plusieurs localités.

Le citoyen Blanchenay, chef de bataillon, proteste contre cette accusation au nom de la troupe qu'il commande.

— Le Directoire helvétique adresse aux autorités du canton du Léman une proclamation pour leur annoncer son indignation et sa douleur à la nouvelle des excès criminels « par lesquels des militaires du canton ont déshonoré le nom de leur patrie et la cause auguste qu'ils servaient » pendant l'expédition du Valais. Il demande que des enquêtes complémentaires soient ouvertes et que les coupables soient punis.

— Le général Schauenbourg répond d'une manière très dure aux plaintes que le Directoire helvétique lui fait parvenir à propos de la conduite des commissaires et des troupes françaises.

2 juin. Le Préfet du Léman, H. Polier, fait venir chez lui Louis Réymond, l'orateur le plus fougueux et le plus influent de la Société des amis de la liberté, et le réprimande fortement à cause de ses discours et de ses écrits.